

Bulletin de la vie communale

Veaugues

Été 2014

N°1



Valgiciennes, Valgiciens,

Chose promise, chose due ! La nouvelle équipe municipale en avait parlé, la commission communication a été créée et ainsi paraît le premier Bulletin de la Vie Communale de Veaugues !

C'est un grand plaisir pour moi de rédiger l'introduction de cette première mouture qui loin d'être parfaite, a toutefois le mérite de commencer une série que nous espérons longue et suivie, au rythme de 2 à 3 bulletins par an.

Au sommaire figurent des informations concernant les réunions de conseil, des articles relatant les manifestations organisées dans la commune, le calendrier de celles à venir, la liste des associations de Veaugues et quelques coordonnées pratiques. La vie de l'école tiendra une place de choix dans nos écrits.

Les articles rédigés par les associations de la commune seront les bienvenus. Nous prendrons ainsi connaissance de leurs activités et projets.

Une rubrique état civil sera également créée pour nous rappeler une fois par an les naissances, mariages et décès.

Vous pouvez participer à son évolution en nous faisant part de vos remarques. Nous pourrions par exemple trouver un nom à ce bulletin... Déposez vos suggestions dans la boîte à idées en mairie et le comité de rédaction sélectionnera les plus pertinentes. Alors à vos plumes !

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture, prochain numéro après la rentrée des classes.

Le Maire
Sophie Chestier

Le conseil municipal

Conseil du 05/04/2014

Lors de ce premier conseil, le nouveau conseil a été installé et on a procédé à l'élection du Maire et des adjoints. Ont été élu : Maire Madame Sophie CHESTIER, 1^{er} adjoint Monsieur Gérard RAFFESTIN, 2^e adjoint Monsieur Dominique JOULIN, 3^e adjoint Monsieur Jean-Marie DEVAUTOUR et 4^e adjoint Madame Sylvie THIROT.

Conseil du 11/04/2014

Ce conseil a permis de composer les différentes commissions communales (cf ci-après), ainsi que d'élire les membres des syndicats intercommunaux. Les conseillers municipaux ont décidé des indemnités à verser aux maire et adjoints. Après délibération, il a été convenu que le montant de ses indemnités s'élèvera à la somme de 22 626 euros alors qu'elle était de 22 694 euros lors du mandat précédent soit une économie de 68 euros à noter un adjoint supplémentaire.

COMMISSIONS	SOUS-THEMES	CONSEILLERS
COMMUNICATION	• bulletin, livret d'accueil • site internet • compte-rendu de conseil pour la presse	F Robin, C Caziot, P Gaudry, M Lebacq, JM Devautour
CADRE DE VIE, PATRIMOINE NATUREL	• eau et assainissement (+Planche Godard) • voirie et forêt (+piétons) • maintien des activités et services • fleurissement	JM Devautour, L Joulin, J Leblanc, A Gitton, D Joulin, P Gaudry, M Barbouche
GESTION DU PERSONNEL	• contrats de travail • emploi du temps, avenir • matériel et usage (inventaire)	S Thirot, G Raffestin, D Joulin, R Girard, M Lebacq
FINANCES et PATRIMOINE BÂTI	• budget, fiscalité • économies à réaliser (+énergie, éclairage) • projets en cours et leur financement (+ appel d'offre) • Inventaire (bâtiments, cimetière...)	JM Devautour, J Leblanc, S Thirot, A Gitton, G Raffestin, A Mazué, L Joulin
ECOLE et ASSOCIATIONS	• rythmes scolaires • garderie, cantine • local associatif • festivités • bibliothèque • transports scolaires	C Caziot, M Barbouche, S Thirot, A Mazué, M Lebacq

Conseil du 25/04/2014

Ce conseil avait comme principal objectif le vote du budget primitif 2014. Nous avons réfléchi aux différentes dépenses à venir mais aussi aux différents postes sur lesquels nous comptons faire des économies. Le conseil a pris la délibération de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales.

	Taux 2014	Produit fiscal prévisionnel 2014
Taxe d'Habitation	19,78 %	129 045 €
Taxe Foncière Bâti	13,50 %	60 116 €
Taxe Foncière non Bâti	27,56 %	29 103 €
Cotisation Foncière des Entreprises	24,60 %	11 710 €
Total produit fiscal prévisionnel		229 974 €

Comice 2014

Bal de l'élection de la reine

L'association Festi' Veaugues présidée par Agnès Grizard a organisé le bal de l'élection de la reine du comice le **mercredi 30 avril**.

Huit jeunes filles étaient candidates (de haut en bas et de gauche à droite sur la photo) :

Maéva Corouge (15 ans) *Voisy*, Mary Osmont (18 ans) *Voisy*, Lucie Leclaire (20 ans) *route de Sancerre*, Charlotte Bailly (18 ans) *Le Coteau*, Clémence Devallière (18 ans) *route de Montigny*, Johanna Godon (19 ans) *Lot. Champs Noirs*, Frédérique Guillemain (15 ans) *route de Sancerre* et Océane Hazard (15 ans) *route de Sancerre / Voisy*.



Océane Hazard, Mary Osmont, Maéva Corouge

Durant la soirée animée par l'orchestre Thierry Moreau, les huit jeunes filles se sont présentées au public. La piste de danse était comble, les barnums installés afin d'agrandir la salle des fêtes étaient entièrement remplis.

Les résultats furent extrêmement serrés, Mary Osmont a été élue reine de Veaugues entourée d'Océane Hazard, première dauphine, et de Maéva Corouge deuxième dauphine.

La reine de Veaugues participera ensuite à l'élection de la reine du canton qui aura lieu le **samedi 5 juillet aux caves de la Mignonne**.

La vie de l'école

Sortie scolaire

La classe des petits et moyens a passé la journée du 18 avril à Bourges en sortie scolaire. La matinée a été consacrée à la visite du muséum d'histoire naturelle de Bourges. Les enfants ont pu découvrir l'exposition temporaire «*les animaux pendant la grande guerre*» et ainsi avoir une première approche de l'évolution des espèces. Après un pique-nique avec la classe de Jalognes, les petits ont fait leur premier pas sur la glace. Les premières glissades des enfants ont été effectuées avec l'aide de la rambarde puis ils ont pu se servir de petites luges pour se déplacer. Les plus grands poussaient les plus petits, puis les petits ont eux aussi essayé de pousser les luges : que de rigolades !

Ecoles qui chantent

Le 23 mai, l'école de Veaugues a participé aux écoles qui chantent avec les écoles de Feux et Ménétréol-sous-Sancerre. Les enfants se sont réunis pour chanter ensemble un répertoire de chansons très variées.

La fête des jardins

Organisée chaque 8 mai par l'APE elle réunit une vingtaine d'exposants sur le thème de la nature et de l'artisanat.

Les exposants ayant déjà participé : horticulteurs, pépiniéristes, potier, meunier, fabrication de bijoux en pierre naturelle, peintre, fromages de chèvre, miel, vannier, plants de légumes, sculpteur sur bois, bonzaïs, tricots.

Elle se déroule de 10 h à 18 h dans la rue entre l'école et la mairie ainsi que dans la cour de l'école où les parents d'élèves tiennent un stand de restauration (sandwichs, frites, gâteaux et crêpes) et une buvette.

L'entrée est gratuite.

Les parents d'élèves proposent également des jeux divers : ventes d'enveloppes surprises, pêche à la ligne pour les plus petits, chasse à l'épouvantail (il faut retrouver le nom des divers épouvantails cachés parmi les stands), atelier maquillage.



Et à la rentrée...

La réforme des rythmes scolaires s'applique, les enfants auront école le mercredi de 9 h à 12 h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 45.

De 15 h 45 à 16 h 30, des activités périscolaires culturelles et sportives leur seront proposées...

Cérémonie du 8 Mai 2014

Après le rassemblement traditionnel devant la Mairie le cortège s'est formé avec les porte-drapeaux en tête, suivis des anciens combattants, des élus, des pompiers et de la population puis a rejoint la place du village et son monument aux morts.

Après le dépôt de la gerbe de la commune par Madame le Maire, Sophie Chestier, Monsieur Radet, le Président de l'Association des Anciens Combattants de Veaugues, a déposé celle de son association. Madame Chestier a alors lu le message de Monsieur Kader ARIF, le Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, à l'occasion de ce 69^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Ensuite Mademoiselle Thiébault (plus jeune recrue chez les pompiers) a lu celui des Anciens Combattants.

Monsieur Radet a ensuite lu la liste des morts pour la France inscrite sur le monument aux morts.

Madame le Maire a ensuite invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié dans les locaux de la salle des fêtes.



Commémoration du 17 mai 2014



Le 70^e anniversaire de la Tragédie du Four à Chaux a été commémoré le samedi 17 mai 2014.

La cérémonie a débuté à 15 h 30, route de Neuvy, devant la stèle arborant les noms des Résistants disparus lors de l'événement tragique du 19 mai 1944 et sur chaque côté de laquelle, les anciens combattants, porte-drapeaux et pompiers se sont positionnés.

Monsieur le président départemental de l'Association National des Anciens Combattants de la Résistance et Ami(e)s (ANACR du Cher), Jean-Michel Athomas ainsi que Madame le Maire de Veaugues, Sophie Chestier, ont prononcé leur discours, après le dépôt de gerbes et la minute de silence observée en hommage aux morts.

Monsieur Athomas a, tout d'abord, mis l'accent sur l'importance de l'instauration de la journée nationale de la Résistance, adoptée en juillet 2013 par le Sénat, désormais effective le 27 mai de chaque année, coïncidant avec la date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance en 1943. Aussi, il précise que cette journée, ni fériée, ni chômée, sera consacrée, notamment dans les écoles, aux thèmes de la Résistance et de la Déportation.

«le 19 mai 1944 doit rester dans les mémoires»

Ensuite, il relate l'histoire du 19 mai 1944, à travers le témoignage de Madame Yolande Léger, fille de Marcel Léger, Résistant par qui le terrible événement a débuté. Ce dernier ayant été interpellé chez lui par la Gestapo, un plan d'intervention fut mis à exécution par ses camarades Résistants pour le libérer.

Ce plan consistait à stopper le convoi qui le transportait. Ainsi, à la sortie de Veaugues, les quelques véhicules allemands furent pris à partie sous les rafales de balles du groupe de Résistants. Trahis par ces coups de feu, ils furent encerclés par une colonne d'allemands passant à proximité. Seul le Capitaine Daniel, chef du groupe des Résistants, réussit à fuir.

Ce jour-là, 8 Résistants furent exécutés et un 9^e le 9 juillet 1944.

Enfin, Monsieur Athomas clôt son discours par un poème de Max Jacob et par une citation de Montesquieu extrait de L'Esprit des Lois : *«Il faut éclairer l'histoire par les lois et les lois par l'histoire»*.

Madame le Maire de Veaugues, Sophie Chestier prend à son tour la parole. Au nom de tous, elle rend hommage au courage de ces hommes qui ont payé de leur vie, leur engagement pour la liberté de leur pays. Elle prône la pérennité du devoir de mémoire qui doit être relayé au fil des générations, composante nécessaire pour un maintien durable de la tolérance, de la paix et de la liberté. Elle termine son discours par ces mots : *«A Veaugues, nous n'oublierons pas»*.

Au terme de la cérémonie, l'hymne de la Résistance française *«Le Chant des partisans»* accompagne le recueillement de toutes les personnes présentes avant que celles-ci ne se retrouvent autour du convivial vin d'honneur servi à la salle des fêtes.

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE VEAUGUES

Association	Président
<i>Anciens Combattants</i>	Guy RADET
<i>Société de Tir</i>	Jean Didier JALLOT
<i>Club de la Belle Vie</i>	Michel LEBACQ
<i>Gymnastique Volontaire</i>	Claudine COLIN
<i>Société de Chasse</i>	Nathalie SOULET
<i>Festi'Veaugues</i>	Agnés GRIZARD
<i>Notre Terroir</i>	Michel LEBACQ
<i>Spéléo de Veaugues</i>	Patrick DEVALLIERE
<i>Association des parents d'élèves</i>	Sylvie THIROT
<i>La boîte à malice</i>	Christelle BARBOUCHE
<i>Comité des fêtes</i>	Jean Louis RAFFESTIN
<i>Amicale des sapeurs-pompiers</i>	Grégory GESSON
<i>APAHS</i>	Corinne LELIEVRE
<i>Souvenir Français</i>	Louis PERRIN
<i>SC Veaugues</i>	Patrick DUBOIS

MANIFESTATIONS PRÉVUES

Organisateur	Manifestation et Date
<i>Ecole</i>	Annulée
<i>APAHS</i>	Vide grenier 6 juillet
<i>APAHS</i>	Vente de glaïeuls 14 Juillet
<i>Municipalité et Associations</i>	Fête Nationale du 14 Juillet*
<i>Club de la Belle Vie et Notre Terroir</i>	Brocante 10 août
<i>Cher VTT Vélo Passion</i>	Trophée d'or féminin 24 août
<i>ASG</i>	Course cyclisme 7 septembre
<i>APE</i>	Braderie en octobre
<i>APAHS</i>	Marché d'automne 26 octobre
<i>Municipalité et Associations</i>	Commémoration du 11 novembre
<i>APE</i>	Marché de Noël 5 décembre
<i>Sapeurs Pompiers</i>	Sainte Barbe 6 décembre
<i>Municipalité et Associations</i>	Fête de Noël date à définir

* Cette année, le concours du 14 juillet récompensera le «plus beau coq».

Informations pratiques

Mairie de Veaugues

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
puis de 13 h 30 à 17 h 30 sauf le mercredi
Tél. : 02 48 79 24 20

RPI Gardefort/Jalognes-Veaugues-Vinon

École de Jalognes 02 48 72 90 51
École de Veaugues 02 48 79 22 47
École de Vinon 02 48 79 22 12

L'agence postale

du mardi au samedi de 9 h 45 à 12 h 30
Tél. : 02 48 79 26 21

Bibliothèque

le mardi de 17 h à 19 h
le mercredi de 10 h à 12 h
et le vendredi de 10 h à 12 h
Tél. : 02 48 79 23 39

Déchetterie de Vinon

Horaires d'été (mars à octobre)
lundi au vendredi de 14 h à 18 h
et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h Tél. : 02 48 79 25 71

Transports

Allô Lignes 18 : 0800 10 18 18 possibilité d'aller à Bourges tous les jours
Taxi du Sancerrois
02 48 79 26 71 ou 06 11 09 31 14
Taxi Veauguois
02 48 79 28 57 ou 06 73 75 69 94

Numéros de téléphones utiles

SAMU : 15
Pompiers : 18
Centre antipoison : 02 47 64 64 64
Médecin Docteur Barbouche : 02 48 79 27 16
Pharmacie Guillot : 02 48 79 22 34 - Garde : 3237
Infirmières Fargeau-Guillon : 06 08 70 67 46
Police : 17
Gendarmerie : 02 48 78 22 30

Commerces

Boulangerie «La Mie dorée» 02 48 79 26 22 - fermée le lundi
Le panier sympa 02 48 79 21 39 - fermé le lundi
• Marché le vendredi matin •
Bar-Restaurant-Tabac-Presses de la Place - 02 48 79 26 64
fermé les après-midis du mercredi et du samedi ainsi que le dimanche toute la journée
Salon de coiffure Martine 02 48 79 24 96 - fermé le lundi
Garage Renault - Carburants - 02 48 79 26 85 - fermé le lundi
Poterie Terrapate - 06 70 30 49 86